

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

**N°34-2026****Date de convocation :**  
03/04/2026**Nombre de conseillers  
en exercices : 11****Nombre de conseillers  
qui ont délibéré : 11****Pour : 11  
Contre : 00  
Abstention : 00****Objet :**  
Délibération annule et  
remplace la délibération  
n°27-2026 – Délégués  
SISCO**Certifié exécutoire  
compte tenu de :**  
Sa transmission en  
Préfecture le :

Et de sa publication le :

**Le Maire**

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à 18h15, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. SINOQUET Régis, Maire, M. CLÉRÉ Denis, 1<sup>er</sup> adjoint, Mme MÉTAIS Christine, 2<sup>ème</sup> adjointe, Mme SINOQUET Valérie, Mme DENEL Carole, M. DENAUX Guillaume, M. BULARD Benoît, M. LEGRIS Cyril, Mme SARA Aline, Mme ISRAËL Mélanie et M. ROSSET Maxence.

M. LEGRIS Cyril est désigné secrétaire de séance.

### DÉLIBÉRATION ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°27-2026 DÉLÉGUÉS SISCO

Monsieur le Maire informe qu'il convient de modifier la délibération n°27-2026 concernant les délégués syndicat intercommunal scolaire : Collège de Flixecourt ;

Il informe que le SISCO demande la désignation de deux titulaires et d'un suppléant.

Il convient donc de modifier la délibération et d'y ajouter un suppléant.

VU la délibération n°27-2026 - Délégués syndicat intercommunal scolaire : Collège de Flixecourt ;

Après avoir ouï l'exposé du Maire, le Conseil municipal procède à l'élection de ses délégués.

Considérant que le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués et a procédé à un vote à mains levées ;

Considérant que les délégués pour représenter la commune sont Mme SARA Aline et M. DENAUX Guillaume ;

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

**11 POUR****0 CONTRE****0 ABSTENTION****DÉSIGNE** Mme MÉTAIS Christine, déléguée suppléante pour représenter la commune au sein du Syndicat Intercommunal SCOLAIRE du Collège de Flixecourt (SISCO).

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

**Pour extrait conforme,  
Le Maire, Régis SINOQUET**

